

ARRONDISSEMENT
GRENOBLE

EXTRAIT

du Registre des décisions prises en application de la délibération
n°6 du 12/01/2009

Séance du lundi 19 juillet à 18 heures 30

Date de convocation :
13 juillet 2010

Nombre de délégués en
exercice : 60

Objet : Partenariat avec la
MIE-MIFE concernant la
GTEC

Votants : 47
Vote pour : 47
Vote contre : 0
Abstentions : 0
Vote blanc : 0

Le Bureau communautaire de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan s'est réuni à Crolles au nombre prescrit par le règlement, sous la présidence de Monsieur François BROTTES, Président de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan.

Présents: C. ANGLADE, P. BAUDAIN, P. BEGUERY, L. BELLICARD, P. BOISSELIER, D. BOSA, JM. BOUCLANS, F. BROTTES, JP. BUART, B. ÇARAGUEL, D. CHARBONNEL, D. CHAVAND, G. COHARD, R. COHARD, R. COLLIAT, I. CURT, J. DUBUS, JP. DURAND, C. ENGRAND, G. FASTIER, F. GIMBERT, G. GIRAUD, M. GLATIGNY, C. GLOECKLE, J. GUILLOT, C. JOY, O. LEROUX, P. LEVASSEUR (départ à 22h puis pouvoir à G. GIRAUD), J. LOMBARD, C. LOUVEL-DE-MONCEAUX, B. MURIENNE, J. PICCHIONI, R. POIS-POMPEE, G. QUINZIN, C. SAURY, B. SORREL, F. STEFANI, Y. TOSOLINI, P. VOLPI.

Excusés: A. ANDREYON, C. BICH, C. BLANC COQUAND, Y. BOUCHET-BERT-PEILLARD (pouvoir à G. COHARD), JF CLAPPAZ (pouvoir à P. BEGUERY), D. CLOUZEAU-GERMAIN (pouvoir à JM BOUCLANS), L. FERRADOU (pouvoir à C ANGLADE), A. GUILLUY, JC. JOLLY, G. LAMAND, P. LANGENIEUX-VILLARD, C. MALIA, B. MICHON (pouvoir à F BROTTES), W. MINGUELY, J. MOUSIN (pouvoir à J.DUBUS), P. RAMOUSSE, P. TERNAUX, L. THERY (pouvoir à JP BUART), B. TRIFFE (pouvoir à R. COLLIAT), C. VANNUFFELEN, S. VAUSSENAT.

Monsieur P. BAUDAIN est nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes Grésivaudan, il a été prévu un poste d'animation GTEC (1 ETP) dont les missions seront :

- assurer la coordination territoriale des actions partenariales dans le champ emploi formation,
- poursuivre la mise en synergie de l'ensemble des structures et partenaires du territoire, dans l'état d'esprit qui a prévalu pendant les phases de diagnostic et d'élaboration du programme d'actions,
- mobiliser les ressources existantes pour financer des actions,
- monter les projets avec les entreprises (employeurs et salariés)

Afin d'optimiser et rationaliser le travail mené par les acteurs de l'insertion et de l'emploi sur le territoire du Grésivaudan, Monsieur le Président propose de confier cette mission à la MIE-MIFE de Meylan, moyennant prise en charge par la Communauté de communes des frais liés au poste (prévisionnel : 40.000 € annuels) ainsi que des frais de structures. Il est précisé que ces frais seront payés à la MIE-MIFE sur présentation d'un état des dépenses réalisées.

Le bureau communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés valide la proposition de partenariat avec la MIE-MIFE et autorise Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents administratifs afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Président,

François BROTTES